

Reportage Canada

Ottawa
Canada

Volume 2, N° 4
le 19 février 1986

EXPO



**Exposition internationale de 1986
Vancouver (Colombie-Britannique)
du 2 mai au 13 octobre**

Le ministre du Commerce international, M. James Kelleher, s'est rendu à San Diego (Californie), à la mi-janvier, pour prendre part à deux jours de discussions avec les représentants de trois importants partenaires commerciaux du Canada, soit les États-Unis, le Japon et la Communauté économique européenne. (Voir article p. 3.)

Circo Craft, une entreprise en expansion . . .	1
Nos titres boursiers attirent les investisseurs américains	2
Schenley conquiert l'Asie	2
Participation du ministre Kelleher à la réunion de San Diego	3
Transport léger à Vancouver	3
La ville de Québec fait partie du Patrimoine mondial	4
Congrès d'ornithologie	4
Coup d'œil sur les sports	5
Contre la prise d'otages	6
Projet de mise en valeur des eaux en Indonésie	6
Un véritable exploit en Tanzanie	6
Contrat au Gabon	6
Une saison bien remplie	7
Création pour adultes du Théâtre de l'Avant-Pays	7
Affaires express	8
Un marché international s'ouvre pour le Québec	8

Direction des services d'information à l'étranger



Affaires extérieures
Canada

External Affairs
Canada

Circo Craft, une entreprise en expansion

Le fabricant indépendant de circuits imprimés Circo Craft de Kirkland (Québec), a doublé, en deux ans, le nombre de ses employés et le chiffre de ses ventes. Figurant parmi les dix premiers de sa catégorie en Amérique du Nord, il s'attaque cette année au marché des États-Unis et n'écarte pas l'idée de s'implanter ailleurs en 1986. Sont appelés « fabricants indépendants » les producteurs de circuits imprimés qui ne sont pas utilisateurs de ces mêmes circuits. Au Canada, 75 % de la production de circuits imprimés appartient à cette catégorie.

L'an dernier, Circo Craft a vu son chiffre d'affaires passer de 19,6 à 37,3 millions de dollars, ce qui représente une augmentation impressionnante de 90 % par rapport à l'année précédente. En fait, depuis dix ans la compagnie a enregistré une augmentation annuelle moyenne de son chiffre d'affaires égale à 40 %. Elle prévoit que ce chiffre sera de 50 millions de dollars pour 1985, soit plus de deux fois et demie celui de 1983. En un an, de 1983 à 1984, les bénéfices nets ont plus que doublé.

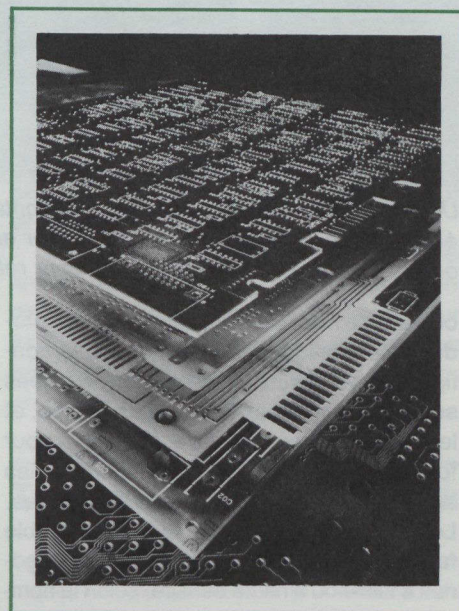
Du point de vue des emplois, la croissance se révèle presque aussi spectaculaire, puisque Circo Craft vient de gagner le Mercure de l'emploi aux Mercuriades 85 de la Chambre de commerce du Québec.

Comptant 317 personnes à son service à la fin de 1983, la compagnie a vu son personnel passer à 507 employés. Il est également prévu qu'une autre centaine de nouveaux venus vienne gonfler les rangs de l'entreprise, cette augmentation des effectifs devant dépendre du succès des circuits hybrides fabriqués à l'usine de Pointe-Claire et de la percée sur le marché américain.

En outre, Circo Craft prévoit émettre des actions pour agrandir ses locaux.

Depuis sa fondation, en 1973, par son président actuel, M. Hans Muhlegg, et son vice-président, M. Renato Servini, la compagnie Circo Craft s'est lancée dans la fabrication des circuits imprimés manufacturés tout d'abord à Granby, puis à Kirkland, en 1982, et enfin, à Pointe-Claire, l'an dernier.

Parmi ses clients, on retrouve plusieurs



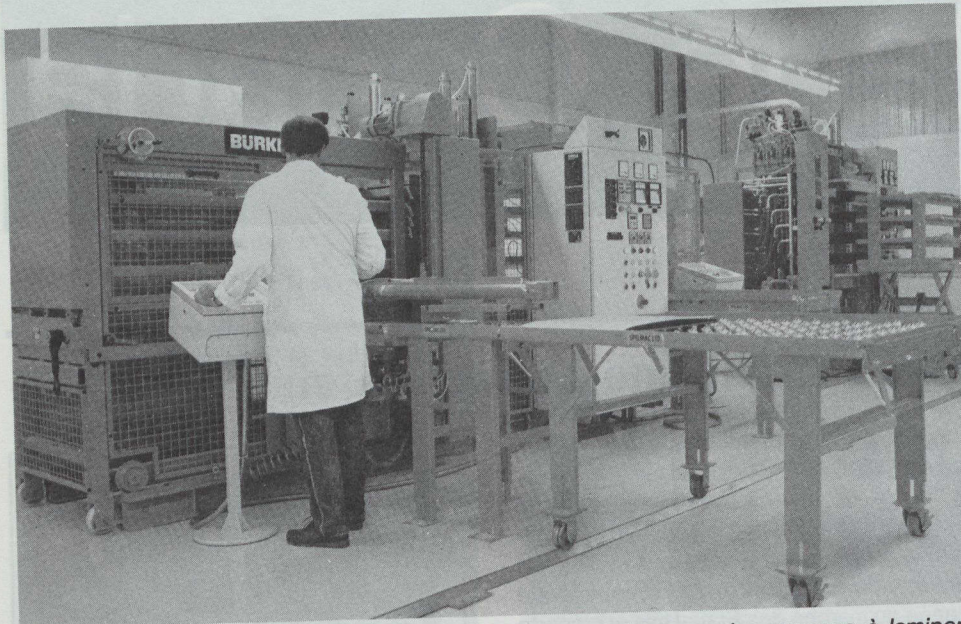
Canapress

Circo Craft produit une grande variété de circuits imprimés tels les circuits multicouches et double face à haute densité; un lecteur optique est utilisé pour repérer des imperfections sur le film utilisé pour la reproduction d'images sur les plaques de circuits imprimés; chaque point de contact sur un circuit imprimé est vérifié en utilisant de l'équipement de vérification électrique.

gigants internationaux et des compagnies d'informatique bien connues comme IBM, Northern Telecom, AES Data, Digital Equipment, Motorola, NCR, Mitel, etc.

L'industrie des circuits imprimés

Les circuits imprimés sont des configurations métalliques conçues selon les devis fournis par les clients, collées à une plaque d'isolant tel que la fibre de verre, qui agissent comme conducteurs électriques entre des composants électroniques. Les circuits imprimés servent de base aux microprocesseurs, aux semi-conducteurs, aux circuits intégrés et aux autres composants électroniques, et d'interconnexion entre tous ces composants. Ils sont très utilisés dans la fabrication de matériel de télécommunications, d'informatique, de machines de



Un système convoyeur déplace les montages de couches vers les presses à laminier, équipées de censeurs informatisés pour enduit de fibre de verre époxyde à débit élevé, où les multicouches de polyamide sont refroidies.

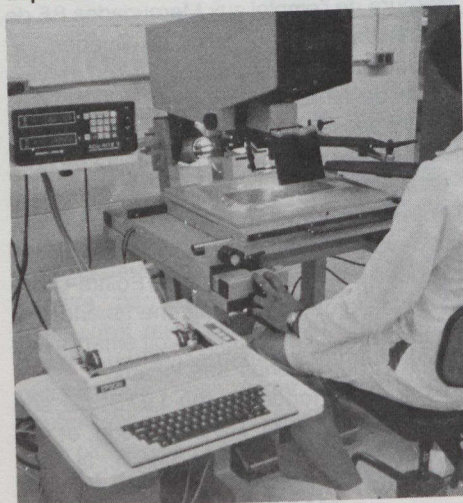
bureau, de machines industrielles et de produits électroniques domestiques. Les configurations du circuit peuvent être imprimées sur l'une ou les deux faces d'une plaque, et les plaques peuvent être laminées pour former des circuits imprimés multicouches se composant d'au moins deux couches. Les circuits imprimés simple face et double face peuvent être classés dans les catégories à faible ou à haute densité, selon le nombre de composants électroniques qui peuvent être montés sur une superficie donnée. En raison du coût plus élevé de leur fabrication, les circuits imprimés multicouches, sont habituellement réservés à des applications nécessitant une haute densité de composants ou une économie d'espace.

L'évolution des produits électroniques — que l'on perfectionne sans cesse afin d'allier un rendement et une fiabilité plus élevés à un coût moindre et à un format plus petit — a influé sur la fabrication des circuits imprimés, commencée dans les années 40. La tendance à la réduction du format et la miniaturisation du matériel électronique ont conduit à un ensemble de circuits électroniques à densité de plus en plus haute et, par conséquent, plus complexes. Une densité relativement plus élevée des composants électroniques améliore la vitesse d'exécution et l'efficacité du matériel électronique. Par suite de ces tendances, les secteurs de croissance dans l'industrie des circuits imprimés sont les secteurs des circuits double face à haute densité et multicouches; la production de ces circuits a entraîné des procédés de fabrication de plus en plus complexes, exigeant des investissements plus élevés.

Les circuits hybrides à couche épaisse peuvent être considérés comme la transition entre les circuits imprimés et les circuits intégrés plus complexes.

Les utilisations par secteurs d'activité des circuits imprimés en Amérique du Nord se répartissent comme suit : 48 % pour les ordinateurs et périphériques, 17 % pour les télécommunications, 11 % pour le domaine gouvernemental et militaire, 9 % pour les produits de consommation électroniques, 7 % pour l'électronique industrielle, 6 % pour l'instrumentation et 2 % pour les entreprises de services et la vente au détail.

Au Canada, la plupart des plus importants utilisateurs de circuits hybrides à couche épaisse achètent déjà des circuits imprimés auprès de Circo Craft.



Les procédés humides sont surveillés et maintenus en tout temps par un personnel de laboratoire qualifié, assurant ainsi le contrôle des procédés.

Nos titres boursiers attirent les investisseurs américains

Les investisseurs américains, toujours à la recherche de nouvelles occasions, ne manqueront pas de s'intéresser de plus en plus aux titres boursiers offerts par les trois bourses canadiennes.

La Bourse de Montréal a déjà attiré, au début du mois d'octobre, l'attention des investisseurs du sud de la frontière en annonçant qu'elle allait inscrire à sa cote les actions d'importantes sociétés européennes et d'outre-mer. Les achats nets de titres canadiens par les investisseurs américains ont atteint la somme de 560 millions de dollars au cours de la première moitié de cette année. Pour toute l'année 1984, ceux-ci se situaient à 60 millions de dollars.

Le Canada possède une bourse à Toronto, une autre à Montréal et une troisième à Vancouver. Plus de 100 compagnies canadiennes sont inscrites sur les bourses américaines ou négocient sur le marché au comptoir américain. Plusieurs compagnies industrielles et spécialisées dans le secteur des ressources naturelles sont inscrites seulement au Canada.

Vancouver est la plus petite des bourses canadiennes, mais traditionnellement, elle a réussi à attirer plus d'investisseurs individuels américains en raison du fait qu'elle offre la plus large inscription de titres spéculatifs sur les titres miniers en Amérique du Nord.

Schenley conquiert l'Asie

La vodka Silent Sam de Schenley Canada Inc. sera le premier alcool clair de la société à se trouver un marché au Japon.

Cette percée japonaise est cruciale, car elle favorisera l'implantation de la société sur les marchés de Hong Kong, de la Thaïlande et de Singapour.

La Schenley commercialisera sa vodka de qualité supérieure grâce à un contrat de cinq ans avec la Suntory Ltd., un important distillateur et producteur d'aliments japonais dont les ventes l'an dernier ont atteint les 3,5 milliards de dollars. La société s'attend à vendre environ 100 000 bouteilles par an, soit une valeur approximative de 200 000 \$. Elle exportait déjà son whisky canadien Golden Wedding au Japon.

Les États-Unis constituent le premier marché extérieur de la Schenley, mais la société cherche attentivement à diversifier et à intensifier ses exportations, car les ventes d'eau-de-vie ont diminué de 18 % au Canada depuis 1982.

Participation du ministre Kelleher à la réunion de San Diego

Le ministre du Commerce extérieur, M. James Kelleher a participé à une réunion des ministres du Commerce qui s'est tenue à San Diego (Californie) du 16 au 18 janvier. M. Kelleher répondait alors à l'invitation du représentant au Commerce des États-Unis, M. Clayton Yeutter.



M. James Kelleher

Les ministres du Commerce extérieur des États-Unis, du Canada, du Japon et de la Communauté européenne se réunissent régulièrement (de deux à trois fois par année) pour un échange informel de vues sur les nombreux défis et questions posés par le commerce international et sur les problèmes que soulève la conjoncture commerciale internationale.

Le ministre Kelleher avait accueilli la dernière réunion tenue à Sault-Sainte-Marie du 11 au 14 juillet 1985.

Les participants se sont concentrés sur les préparatifs d'une nouvelle série de négociations commerciales multilatérales dont le lancement est prévu pour septembre. Ils ont discuté notamment de leurs approches respectives des activités du Comité préparatoire établi par les Parties contractantes à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), lors de leur réunion annuelle de novembre 1985. La réunion a également permis de faire le suivi des discussions de Sault-Sainte-Marie sur les questions inscrites à l'ordre du jour des négociations.

Historique des réunions

L'idée de discussions ministérielles sur le commerce a été lancée pendant les préparatifs du Sommet économique d'Ottawa en 1981, dans le contexte de l'expérience acquise pendant les dernières séries de négociations commerciales multilatérales (Kennedy Round et Tokyo Round). La première réunion des ministres du Commerce de la Quadrilatérale s'est tenue en janvier 1982 sur l'initiative du représentant au Commerce des États-Unis, M. William Brock. L'objectif était de permettre des discussions informelles entre les participants sur le commerce international, sur les questions commerciales et les développements économiques liés au commerce, ainsi que sur les possibilités et problèmes commerciaux d'intérêt commun.

Comité consultatif sur le commerce

Le Comité consultatif sur le commerce fait partie du système de comités consultatifs

privés établi par le ministre Kelleher pour conseiller le gouvernement sur les questions d'accès aux marchés extérieurs et de commercialisation des exportations. Il s'est concentré initialement sur les négociations commerciales canado-américaines et sur la prochaine série de négociations commerciales multilatérales sous l'égide de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce.

Trente-neuf éminents représentants du monde des affaires, des milieux syndicaux, des groupements de consommateurs, du milieu universitaire ainsi que des communautés scientifiques et culturelles ont été nommés à ce Comité. Ses membres représentent toutes les régions du Canada et possèdent une expérience et des connaissances précises sur les questions commerciales. En annonçant la composition du Comité, M. Kelleher a déclaré : « Leurs vues et leurs conseils seront essentiels au gouvernement alors que nous amorçons une période pendant laquelle devront être prises des décisions commerciales d'une importance primordiale pour le développement économique du Canada ».

M. Kelleher a également annoncé que des groupes de consultations sectorielles sur le commerce extérieur seront établis dans les prochains mois pour appuyer le travail du Comité consultatif sur le commerce. Les groupes sectoriels représenteront tous les secteurs ayant un intérêt dans les prochaines négociations. Le Comité consultatif et les groupes sectoriels collaboreront étroitement avec M. Simon Reisman, ambassadeur et président du Comité préparatoire aux négociations commerciales. Les comités feront rapport à M. Kelleher.

Allocution à Los Angeles

En route pour San Diego, le ministre canadien s'est arrêté à Los Angeles où il a prononcé une allocution devant la Chambre de commerce Canada-Californie et le Conseil californien du commerce international. M. Kelleher a alors fait valoir les points suivants :

- Le volume des échanges outre-frontière a représenté 120 milliards de dollars américains en 1984 (à peu près le quinzième de tous les échanges mondiaux).
- Le Canada est le plus important client des États-Unis. En effet, ils lui vendent plus qu'aux pays européens du Marché commun et qu'au Japon.
- En plus d'être le plus important marché, le Canada est également le plus dynamique et le plus facile à pénétrer. Les exportations américaines au Canada ont grimpé de 20 % en 1984.

• Plus de deux millions d'emplois canadiens et plus de deux millions d'emplois américains sont directement tributaires des échanges entre les deux pays.

D'autre part, du point de vue canadien, les négociations commerciales bilatérales devraient viser trois grands objectifs communs : — Premièrement, rendre sûr et stable l'accès à nos marchés respectifs, de façon à créer des emplois dans toutes les régions du Canada et des États-Unis et à favoriser un développement économique équilibré dans nos deux pays.

— Deuxièmement, combattre toutes les autres barrières tarifaires et non tarifaires.

— Et troisièmement, trouver un cadre plus satisfaisant pour le règlement des différends. Davantage de certitude et de prévisibilité, aboutira chez l'un et chez l'autre à une attitude plus confiante à l'égard de l'investissement, de l'expansion, de la modernisation et de la spécialisation.

Les Américains et les Canadiens, estime M. Kelleher, ont la capacité exceptionnelle de créer la prospérité. Ils peuvent l'un et l'autre y parvenir seul, s'il le faut, mais iront beaucoup loin et beaucoup plus vite en collaborant.

Transport léger à Vancouver

Le premier ministre de la Colombie-Britannique, M. Bill Bennett, a procédé récemment à l'inauguration du système de transport léger sur voie surélevée de la ville Vancouver. Construit par la Société de développement du transport urbain ou SDTU (société d'État ontarienne), le réseau de 22 km est le deuxième qui repose sur cette technologie innovatrice mise au point à Kingston par la SDTU.

Connu sous le vocable de *Train du ciel*, ce système entièrement automatisé et mu par un moteur à induction linéaire comprend 114 véhicules qui desserviront 15 stations dans la région du Grand-Vancouver. De plus, les rames peuvent se déplacer sans conducteur, puisqu'elles sont télécommandées à partir du poste central.

Le premier réseau du genre, desservant Scarborough, en banlieue de Toronto, a été inauguré en mars 1985. Les caractéristiques du système, outre le moteur linéaire, sont la voie élevée, la signalisation automatisée, les véhicules ultra-légers en aluminium et les bogies à essieux indépendants procurant une suspension plus confortable.

Prévue pour durer sept ans, la construction du système de Vancouver aura duré seulement quatre ans et demi, afin que la technologie soit au service des visiteurs qui se rendront à Vancouver en 1986.

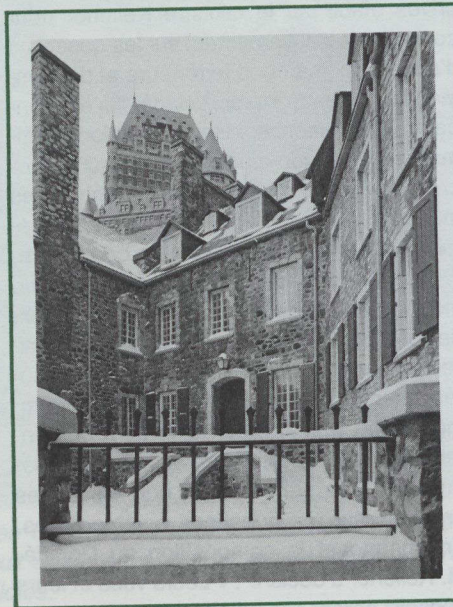
La ville de Québec fait partie du patrimoine mondial

L'inscription de l'arrondissement historique de Québec à la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO place la ville de Champlain au rang des témoins historiques d'une valeur universelle exceptionnelle.

Le pays tout entier s'en réjouit à cause du prestige que l'inscription confère à la ville, et en raison d'un engagement pris à l'égard de la communauté internationale.

La convention de 1972 sur la protection du patrimoine culturel et naturel, à laquelle le Canada a adhéré en 1976, vise la coopération internationale dans l'identification, la protection, la conservation, la mise en valeur et la transmission aux futures générations des sites et lieux patrimoniaux d'une valeur telle qu'ils ont une signification pour l'humanité entière. Elle reconnaît aux États la première responsabilité à l'égard des sites patrimoniaux situés sur leur territoire et leur assure, au besoin, la coopération et l'assistance de tous les pays dans cette tâche.

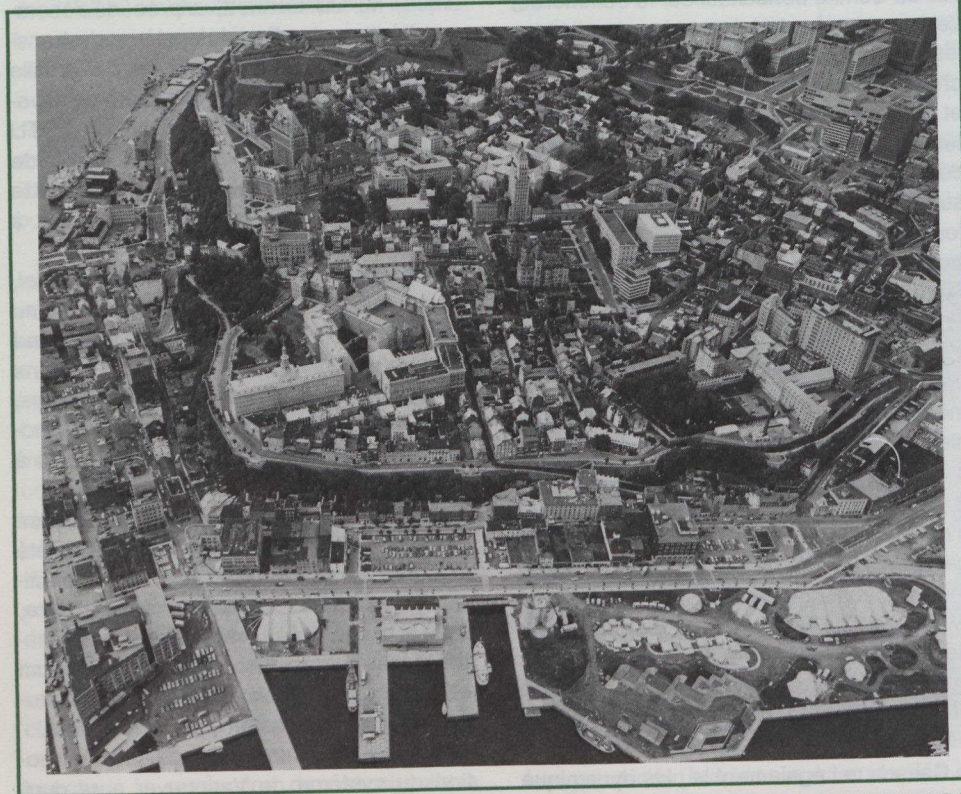
La promotion de l'inscription de Québec à la liste du patrimoine mondial, par les gouvernements fédéral et provincial, la ville de Québec et la Communauté urbaine de Québec engageait ceux-ci à prendre tous les moyens à leur portée pour conserver et mettre en valeur le Vieux-Québec dans le respect de son témoignage historique.



La maison Chevalier, construite en 1752 et située dans la Basse-ville, a été partiellement détruite par les bombardements en 1759, restaurée en 1763, puis en 1959.

L'inscription du centre historique de Québec sur la liste du patrimoine facilitera certainement la coopération interdisciplinaire internationale que requiert la conservation et la mise en valeur éclairée du Vieux-Québec.

Gouvernement du Québec



L'arrondissement historique de Québec, inscrit à la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, d'une superficie d'environ 135 ha, comprend la Haute-ville, les remparts, les résidences privées intra-muros, la Basse-ville, les ouvrages militaires et civils, les secteurs religieux et portuaires.

Berceau de la civilisation française en Amérique du Nord, Québec constitue un ensemble urbain exceptionnel et unique sur tout le continent. Demeurée la seule ville fortifiée de l'Amérique du Nord, le centre historique de Québec a évolué pendant quatre siècles en conservant et en affirmant son caractère propre. Aucun autre lieu sur le continent ne lui est comparable.

Témoins authentiques du rôle clé que Québec assumait jadis à titre de capitale de la Nouvelle-France puis de l'Amérique Britannique du Nord, les fortifications évoquent de nos jours le souvenir de personnages, d'événements et de lieux qui comptent parmi les plus significatifs de notre histoire.

Grâce au caractère remarquable de leur architecture et à la géographie exceptionnelle du site, les fortifications composent un agrégat incomparable.

C'est à partir de Québec qu'a rayonné toute la civilisation française en Amérique. La culture, l'architecture civile et militaire, le commerce, la religion, l'industrie et toutes les autres facettes du domaine matériel, intellectuel et spirituel ont subi l'influence de Québec pendant plusieurs siècles.

L'arrondissement historique de Québec est le neuvième site canadien inscrit par le Comité de l'Unesco à la liste du patrimoine mondial. Il englobe un secteur de 135 ha comprenant la Haute-ville, les remparts, les résidences privées intra-muros, la Basse-ville, les ouvrages militaires et civils, les secteurs religieux et portuaires.

Québec constitue le premier lieu urbain, et donc encore habité et bien vivant, que le gouvernement canadien fait inscrire à la liste du patrimoine mondial. Aucun des autres sites canadiens ne se trouve dans un milieu en évolution urbaine, avec tout ce que cela peut comporter, dans une perspective patrimoniale, de périls, de compromis et de consensus à refaire perpétuellement.

Congrès d'ornithologie

Plus de 2 000 participants sont attendus au 19^e congrès international d'ornithologie qui se tiendra à Ottawa du 22 au 29 juin. Il s'agit d'un record d'affluence pour cet événement qui, depuis 1884, a lieu tous les quatre ans.

Cet événement scientifique, qui fera le point sur les dernières connaissances dans le monde des oiseaux, regroupera des spécialistes d'une cinquantaine de pays.

Plus de 400 communications seront présentées. De nombreuses sessions d'affichage présenteront autant de sujets de recherche. Une quinzaine d'expéditions et d'excursions ornithologiques seront également organisées à l'occasion de ce congrès.

Canapress

Médaille d'or pour Lloyd Langlois

Le Canadien Lloyd Langlois, de Magog (Québec), a gagné la médaille d'or le 17 janvier dernier aux épreuves masculines de sauts lors de la Coupe du monde de ski acrobatique, à Lake Placid dans l'État de New York. Il a effectué un triple saut avec vrille à son dernier essai qui lui a permis d'occuper la première place avec un score de 117 040 points, soit la meilleure note accordée par les juges au cours de la compétition. Il a terminé avec un total de 193 670 points devant un autre Québécois, Yves Laroche de Lac Beauport. Un autre Canadien, Chris Simboli, d'Ottawa a terminé troisième avec un total de 192 745 points.



Pierre Harvey remporte une autre victoire

Le fondeur de calibre mondial Pierre Harvey, a remporté avec facilité la course de 50 km des soixantièmes championnats canadiens de ski de fond, en 2 h 34 mn 50 s. Il devançait ses plus proches compétiteurs de plus de cinq minutes. Cette victoire lui a permis d'occuper la première place en ski de fond canadien avec 23 médailles. De plus, Harvey devenait le premier skieur à remporter sa quatrième médaille d'or aux mêmes championnats.

C'est de plus la cinquième fois de sa carrière qu'il est sacré champion canadien et son record s'approche de celui de Shirley Firth, qui avait gagné six fois le championnat féminin du Canada.

Denis Lawrence, de Regina (Saskatchewan), s'est classé deuxième, suivi d'Alain Masson de Laval (Québec).

Harvey se rendra en Allemagne, en Russie, en Finlande, en Suède et finalement en Norvège, pour des courses figurant au calendrier de la Coupe du Monde de ski nordique.

Canapress

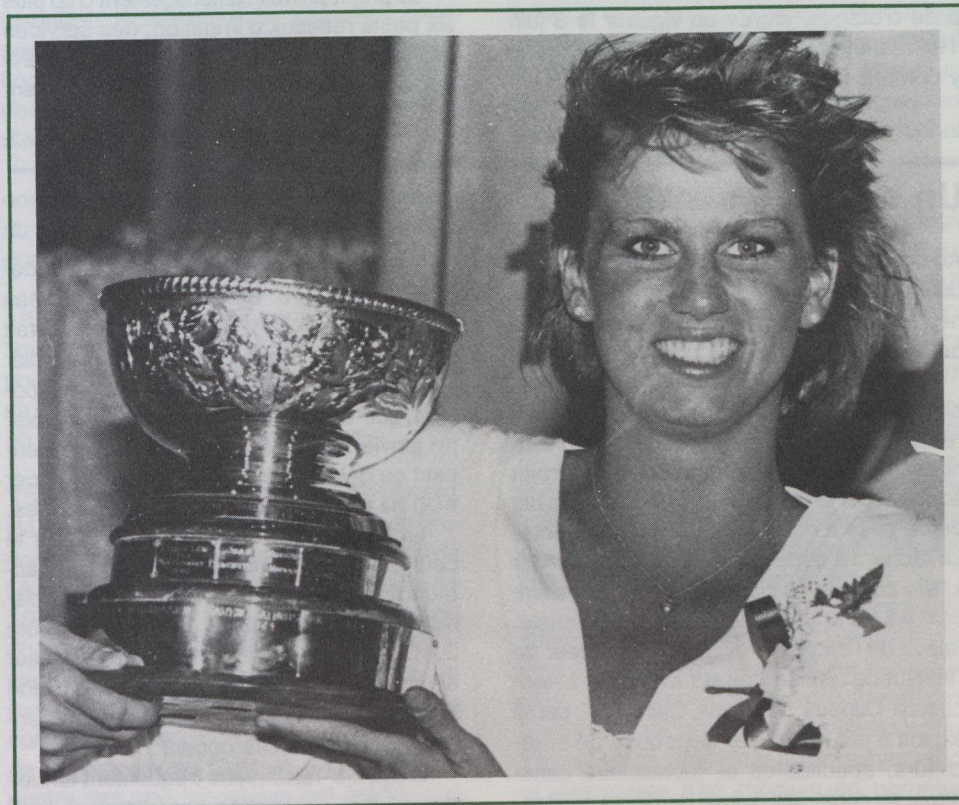
Ben Johnson et Carolyn Waldo : les athlètes par excellence en 1985

Ben Johnson, de Toronto, a été nommé l'athlète masculin de l'année 1985 par la Fédération des Sports du Canada, alors qu'il venait à peine d'établir un record du monde lors d'une rencontre internationale d'athlétisme au Japon.

Âgé de 23 ans et médaillé de bronze aux Jeux olympiques de Los Angeles, Ben Johnson a connu une saison exceptionnelle en 1985, remportant deux championnats du monde, fait inusité en athlétisme. L'athlète a remporté le 60 m aux championnats mondiaux de Paris en janvier puis le 100 m, lors de la Coupe du monde à Canberra en Australie en octobre.

La nageuse, Carolyn Waldo, a gagné le trophée Velma Springstead et a remporté la victoire dans toutes les épreuves de nage synchronisée auxquelles elle a participé en 1985. La médaillée d'argent des Jeux olympiques a connu sa période la plus prospère en juin quand elle a remporté l'or en solo, en duo et dans les figures lors des compétitions Roma Sincro en Italie et Malorca Sincro en Espagne.

La Fédération des Sports du Canada a honoré plusieurs autres athlètes lors de cette soirée. Ainsi, Alwyn Morris, de Caughnawaga, a reçu le trophée Tom Longboat remis à l'athlète amérindien par excellence.



Carolyn Waldo est tout sourire après avoir été choisie l'athlète féminin par excellence au Canada. La nageuse de Beaconsfield (Québec) a triomphé dans toutes les épreuves de nage synchronisée auxquelles elle a participé en 1985, récoltant le nombre record de 20 médailles d'or.

Canapress

Contre la prise d'otages

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, a annoncé le 4 décembre dernier la ratification par le Canada de la Convention internationale des Nations unies contre la prise d'otages. Le Canada déposait le même jour son instrument de ratification au siège de l'ONU à New York. Cette convention, adoptée par l'Assemblée générale de l'ONU le 17 décembre 1979, a été signée par le Canada en 1980.

Des amendements au Code criminel rendant possible cette ratification ont été promulgués le 4 décembre. Le Canada accorde la plus grande importance à toutes les mesures propres à favoriser la prévention et l'élimination de tous les actes de terrorisme, y compris la prise d'otages. La convention que le Canada vient de ratifier s'applique aux actes de prises d'otages qui comportent un élément à caractère international; elle vise à faciliter la prévention d'actes de prises d'otages et à réprimer la commission de tels actes. En vertu de cette convention, les États parties doivent faire de la prise d'otages un acte criminel passible de peines sévères; ils sont également tenus d'extraire ou d'engager des poursuites judiciaires contre les présumés auteurs de tels actes qui se trouveraient sur leur territoire.

La Convention internationale contre la prise d'otages, entrée en vigueur le 3 juin 1983, a été ratifiée à ce jour par 29 États, y compris le Canada.

Un véritable exploit en Tanzanie

Au cours de l'an dernier, les téléspectateurs du monde entier ont été les témoins de scènes affreuses de disette et de famine dans certaines régions de l'Afrique.

Les efforts visant à résoudre les problèmes alimentaires ont donné lieu à des résultats concrets en Afrique du Sud-Est, notamment en Tanzanie. Grâce à un projet soutenu par le Canada, la production de blé de ce pays a considérablement augmenté. La tâche n'a cependant pas été facile. Car « faire pousser du blé en Tanzanie, pays africain sis en bordure de la zone équatoriale, relève de l'exploit », déclare le directeur de l'Institut de recherches sur les terres à Agriculture Canada, M. John Clark. Or, pareil exploit a été réussi par un groupe de chercheurs, spécialistes et techniciens canadiens, au cours des quinze dernières années.

De 1971 à 1984, l'expérience réalisée dans sept fermes de 4 000 ha chacune, a permis une production annuelle de 40 000 t

Projet de mise en valeur des eaux en Indonésie

Le ministre des Relations extérieures, Mme Monique Vézina a annoncé le 21 janvier que l'Agence canadienne de développement international (ACDI) accordera la somme de 26 millions de dollars pour un projet de mise en valeur des eaux dans la province de Nusa Tenggara Timur, située dans la partie orientale de l'Indonésie.

L'aide canadienne, répartie entre une contribution de 16,3 millions de dollars et un prêt à long terme de 9,7 millions de dollars, servira principalement à renforcer les capacités de l'Indonésie en matière de planification et de gestion de ses ressources naturelles.

« Le projet, selon Mme Vézina, a pour objectif d'améliorer les conditions de vie des gens dans les régions rurales de cette partie du pays, en accroissant la production agricole, en créant des emplois et en augmentant le revenu des cultivateurs grâce à une utilisation plus efficace de l'eau et un meilleur accès à cette précieuse ressource. »

Le projet prévoit l'aménagement d'au plus six petits réseaux d'irrigation, des services de levés aériens et de cartes typographiques, ainsi que la fourniture d'équipement



Mme Monique Vézina

de forage. Le ministre a toutefois souligné que le projet vise d'abord et avant tout à assurer une formation et une aide qui viendront renforcer les capacités institutionnelles du ministère des Travaux publics de la province pour qu'il puisse élaborer et exécuter des projets dans ce secteur particulier.

Plusieurs ingénieurs de ce ministère rattachés au Département de la mise en valeur des eaux viennent de bénéficier d'une formation préliminaire d'une durée de dix mois, à la Prairie Farm Rehabilitation Agency, à Regina, afin d'acquérir une expérience concrète dans leur domaine.

L'Indonésie est un pays à revenu moyen qui regroupe une population de 158 millions d'habitants, dont le revenu par tête est d'environ 700 \$ par année. Du début des années 60 jusqu'à 1984, l'aide canadienne au développement de l'Indonésie a été axée sur l'agriculture, l'eau, l'énergie et le transport. Des montants de 48,8 millions de dollars en subvention, 186,6 millions de dollars en prêts et 31,2 millions de dollars en aide alimentaire ont été versés pour ces programmes.

La province de Nusa Tenggara Timur, où vivent 1,6 million d'habitants, regroupe le Timor oriental, Flores, Sumba, Savu, Roti, Alor et six autres petites îles. Il s'agit de l'une des régions les plus pauvres et les moins développées de l'Indonésie, son revenu par habitant n'atteignant même pas 10 % de la moyenne nationale.

Contrat au Gabon

La firme Teccart International de Montréal vient d'obtenir un contrat de 12,6 millions de dollars pour la mise en place d'un système d'éducation populaire au Gabon.

L'obtention de ce contrat consacre le travail remarquable de la firme Teccart qui, déjà active depuis quelques années en Afrique, réalise ainsi une très importante percée au Gabon et sur le continent africain.

Ce projet de la firme Teccart, connu au Gabon sous le nom de projet *Media-Villages*, aura un grand impact sur la population rurale du Gabon. Il vise à développer un programme d'éducation populaire dans ce pays par la production de matériel didactique traitant de l'hygiène, de la récupération des eaux pluviales et de la coopération rurale, et par la formation et l'encadrement des formateurs. Cette réalisation devrait améliorer de façon très sensible les conditions de vie de la population rurale d'une centaine de villages, et pourrait être étendue à cent autres villages.

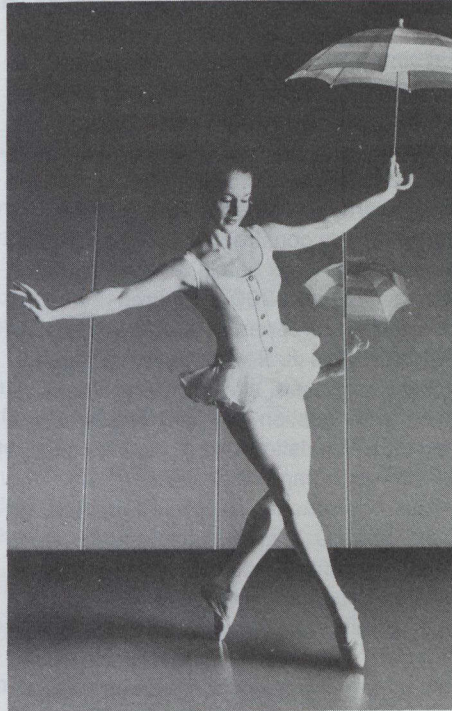


Une saison bien remplie

Le Théâtre-Ballet Canadien inaugure la nouvelle année avec deux premières mondiales de son chorégraphe Lawrence Gradus et, au cours des trois premiers mois, se produira à Toronto, à Ottawa, à Hamilton ainsi que dans quinze villes des États du Mid-West, en Alaska, au Yukon et dans l'Ouest canadien.

Deux premières mondiales

Les Torontois ont pu admirer les toutes dernières créations de Gradus au *Première Dance Theatre*, du 4 au 8 février. Dans le cadre de son nouveau spectacle, le Théâtre-Ballet Canadien a présenté deux premières mondiales. *Twenty Dances*, un ballet ultralyrique composé de vingt courtes chorégraphies dansées au son de pièces choisies pour piano de Franz Schubert; *Secrets*, dont la musique contemporaine est signée



Richard Desmarais

Déborah Washington danse *Angel* sur une chorégraphie de Lawrence Gradus.

Oliver Knussen — heureux mariage de la danse, de la musique et d'effets visuels reflétant le style inimitable de Gradus; et *Angel*, en première à Toronto, un ballet allégorique rappelant les cirques et l'art en vogue au tournant du siècle, dansé au son d'une musique alliant les pièces impressionnistes de Charles Koechlin et les nouveaux succès musicaux de Philip Glass. *Symétrie inquiétante*, ballet troublant de Gradus et *Confetti* créés respectivement en 1981 et en 1970 ont terminé la soirée en beauté.

Les chorégraphies de Gradus sont un mélange irrésistible de ballet et de nouveaux concepts du mouvement. Ce nouveau spectacle témoigne davantage de la créativité : *Twenty Dances* présente un monde poétique, *Secrets*, un monde espionnage, et *Angel* célèbre le triomphe de la liberté.

Cinquième anniversaire

Le spectacle du Théâtre-Ballet Canadien célébrait, le 13 février à Ottawa le cinquième anniversaire de la troupe. Il comprenait les ballets *Twenty Dances*, *Secrets*, *Angel*, *Symétrie inquiétante* et *Confetti*, soit le même programme que celui qui était présenté à Hamilton le 9 février.

Création pour adultes du Théâtre de l'Avant-Pays

Le Théâtre de l'Avant-Pays, compagnie mont-réalaise de marionnettes présente du 11 au 23 février, au Studio-Théâtre de l'Université du Québec à Montréal, une nouvelle création pour adultes *Impertinence*. Il s'agit d'un spectacle de manipulation conçu pour marionnettes, espace, musique et mouvement.

L'impertinence est ici prétexte à une his-

toire qui n'en est pas une, si ce n'est la nôtre maquillée. Fictive ou réelle, selon nos sentiments, elle parle d'essence, d'évolution, de progression, puis de chute, d'auto-destruction, dans tout ce qu'elle représente d'effroyable mais aussi d'illusoire.

Une démarche impertinente pour son contenu, son cheminement, son utilisation du mot, des sons, des formes, qui n'a d'égal que l'impertinence de l'être.

Le Théâtre de l'Avant-Pays qui fête, en 1986, son dixième anniversaire de fondation, veut à travers cette troisième création pour adultes redonner à la marionnette toute sa grandeur d'interprète. Un spectacle visuel où l'émotion atteint son paroxysme.

Théâtre de marionnettes différent

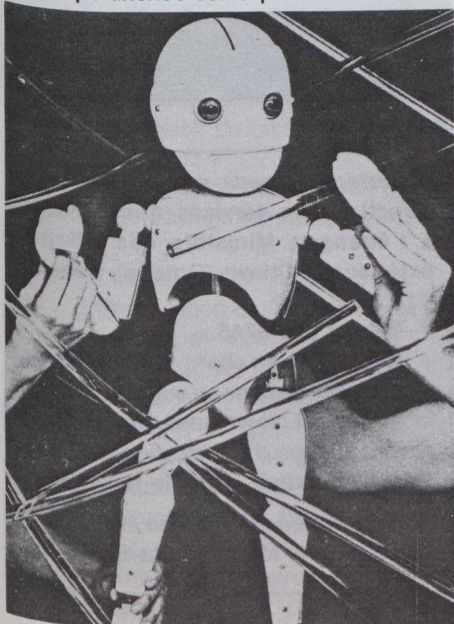
Né de la rencontre de comédiens et de marionnettistes professionnels, le Théâtre de l'Avant-Pays a été officiellement incorporé en 1976. Les membres fondateurs croient en un théâtre de marionnettes différent et unissent leurs expériences professionnelles et leurs énergies pour la mise sur pied de la compagnie. C'est au module d'Art dramatique de l'Université du Québec à Montréal, où quatre des cinq fondateurs ont étudié, que ces artistes ont compris l'intérêt que pouvait présenter l'expérimentation et la création à travers le médium de la marionnette.

Les membres du Théâtre de l'Avant-Pays ont opté pour un renouvellement de la forme dans un théâtre de marionnettes interrogeant la relation marionnette-marionnettiste-comédien. Ils y sont parvenus en exploitant un espace scénique éclaté, en intégrant au jeu, la chanson, la musique, le masque, l'accessoire, en expérimentant diverses techniques de fabrication, et ce, tant pour un jeune public que pour un public adulte.

Dès sa fondation, la compagnie a privilégié le théâtre en résidence, permettant ainsi aux jeunes spectateurs de se familiariser avec le lieu théâtral et assurant ainsi des productions pouvant faire ressortir une qualité de jeu, une exploitation scénographique élaborée et une participation théâtrale « émotive ».

Au cours de leurs dix années d'existence où 13 créations, 2 adaptations et 2 traductions ont été présentées à plus de 200 000 spectateurs, les objectifs artistiques se sont développés à travers la recherche-crédation liée à ces différents spectacles.

Le choix d'un théâtre de marionnettes différent se réalise de plus en plus, car pour le Théâtre de l'Avant-Pays, la marionnette doit trouver une nouvelle forme d'expression et s'adapter au public d'aujourd'hui. En tentant de maximiser la force évocatrice et expressive d'un médium en perpétuel questionnement, le Théâtre de l'Avant-Pays réaffirme un mandat qu'il s'était donné il y a dix ans... déjà.



Impertinence, création pour adultes du Théâtre de l'Avant-Pays.

Affaires express

La compagnie CAE Électronique Limitée de Montréal, une filiale en propriété exclusive de CAE Industries Ltd. de Toronto, vient de signer un contrat additionnel de 4 millions de dollars américains avec la Toa Domestic Airlines (TDA), la compagnie aérienne internationale japonaise. La compagnie CAE Électronique doit élaborer et fabriquer un simulateur de vol complet ainsi qu'un simulateur de système pour ses avions McDonnell Douglas MD-81 et MD-87. La compagnie japonaise avait déjà commandé pour 14 millions de dollars d'équipement à CAE. La commande qui atteint maintenant 18 millions de dollars, est l'une des plus importantes commandes en matériel électronique, jamais passée par une société japonaise, auprès d'une entreprise canadienne.

L'Égypte et l'Office de commercialisation des producteurs de blé de l'Ontario ont signé un protocole d'entente concernant la vente à l'Égypte de 750 000 tonnes de blé pour une période de trois ans. L'Égypte importe annuellement 6,6 millions de tonnes de blé et de farine, principalement de l'Australie, des États-Unis et des pays de la Communauté européenne.

Les sociétés Cantel Inc. et Budget Rent-A-Car de Vancouver viennent d'installer des téléphones cellulaires dans 50 véhicules de grosse taille et dans cinq véhicules de taille moyenne utilisés par les clients de Budget. Quarante téléphones cellulaires Cantel, modèle 401, ont été installés dans les luxueuses *Lincoln Town* de Budget et dans une dizaine d'autres véhicules de taille moyenne. Le Cantel 401 comprend un bloc microphone-haut-parleur qui permet d'utiliser le téléphone sans avoir à tenir le combiné. Cantel et Budget exploitent avec succès un système similaire à Toronto, Montréal et Ottawa et ont décidé d'installer 200 téléphones supplémentaires dans ces régions, pour répondre à la demande.

La firme d'ingénierie Tecsuit International, de Montréal, vient d'être choisie comme maître d'œuvre de la construction d'un édifice de 35 millions de dollars pour le ministre des Affaires étrangères du Gabon, à Libreville. La firme Tecsuit embauche quelque 500 employés et exécute des contrats au Gabon depuis une quinzaine d'années.

Un marché international s'ouvre pour le Québec

Un consortium québécois vient de signer un contrat de l'ordre de 100 millions de dollars pour doter l'Algérie d'infrastructures touristiques additionnelles et en faire la promotion en Amérique du Nord.

En vertu de l'entente, le consortium se voit confier la construction, l'équipement et la gestion de deux hôtels de classe internationale d'environ 300 chambres chacun. Il doit aussi entreprendre la restauration de l'ancien Palais du Bey à Oran et sa transformation en musée, ainsi que le réaménagement et la gestion de Tipaza-Matares, un complexe touristique de 1,500 lits situé à 60 km de la capitale algérienne.

En contrepartie, le groupe québécois s'est engagé à créer une société mixte canado-algérienne dont le mandat sera de faire la promotion en Amérique du Nord des attraits touristiques et culturels de l'Algérie. Ce contrat ne comporte toutefois aucun engagement d'ordre quantitatif. Selon les promoteurs, les retombées attendues au Québec pourraient atteindre 125 millions de dollars. Il ouvre par ailleurs la voie à un champ de développement des exportations très prometteur pour le Québec, affirment-ils.

Pour sa part, l'ex-ministre d'État aux Transports, M^{me} Suzanne Blais-Grenier, qui avait signé l'accord au nom du gouvernement canadien, souhaitait voir s'intensifier les échanges entre le Canada et l'Algérie et s'établir une liaison aérienne Montréal-Alger.

C'est le Groupe PGL de Montréal qui a établi les contacts et chapeauté toute l'organisation. Il s'agit d'une société d'architectes, de développeurs et de gestionnaires centrée sur la gestion de projets. Les travaux de construction des hôtels et leur ameublement ont été confiés au groupe d'entrepreneurs généraux Hervé Pomerleau Inc. de St-Georges de Beauce (Québec). La société Grand Prix Hôtel International Ltée, qui s'occupe aussi du Château Frontenac de Québec, sera responsable de la gestion des nouveaux hôtels ainsi que de celui de Tipaza-Matares.

La contrepartie, à savoir la promotion de l'Algérie au Canada et aux États-Unis, sera assurée par Sotourail Ltée, une société créée *ad hoc*. Les Productions Nord-Sud Inc., sous la direction du journaliste André Payette, se chargeront de la conception et de la production des documents audiovisuels d'appui.

Selon le président du Groupe PGL International Ltée, M. Jean Larivée, l'approche globale du projet canadien a séduit les autorités algériennes. Les entrepreneurs cana-

diens se sont par ailleurs dits très soucieux d'intégrer harmonieusement leur projet à la culture et à la vie algérienne.

« La récréologie est une nouvelle discipline dans laquelle le Québec a acquis une compétence certaine. Ce potentiel est un de nos points forts sur les marchés internationaux », a déclaré M. Larivée. « Je vous assure d'ailleurs que le savoir-faire québécois dans ce domaine n'a pas fini de se répandre », a encore ajouté l'administrateur en citant l'Afrique et le Moyen-Orient parmi les cibles privilégiées.

D'ailleurs, selon lui, le contrat qui vient d'être conclu n'est qu'une « expérience pilote » tentée par les autorités algériennes : « S'il s'avère concluant, c'est un marché de plusieurs centaines de millions qui s'ouvre. »

Écrivez-nous !

Si vous souhaitez obtenir l'adresse d'une société ou d'un organisme dont le nom est mentionné dans *Reportage Canada*, veuillez remplir ce formulaire et le retourner à l'adresse indiquée dans la case ci-dessous. Article paru dans *Reportage Canada* :

Vol. _____, n° _____, p. _____

Nom de la société ou de l'organisme :

Nom et adresse de l'expéditeur :

Reportage Canada est publié par la Direction des services d'information à l'étranger, Ministère des Affaires extérieures, Ottawa (Ontario), Canada, K1A 0G2.

Télex : 053-3745.

Rédactrice en chef : Annie Taillefer.

Les observations ou suggestions des lecteurs sont bienvenues. Prière d'indiquer la source d'information pour tout article ou extrait d'article reproduit.

This publication is also available in English under the title Canada Reports.

Canada

Index trimestriel de Reportage Canada

(Décembre 1985, Volume 1, n° 7 — Février 1986, Volume 2, n° 4)

Aérospatiale voir Foires commerciales

Affaires express, vol. 1, n°s 7 et 8, p. 8; Vol. 2, n° 1 à 4, p. 8

Affaires extérieures

Affaires en Nouvelle-Zélande et en Australie, vol. 1, n° 8, p. 1

Contre la prise d'otages, vol. 2, n° 4, p. 6

Une plus grande crédibilité internationale, vol. 1, n° 7, p. 3

Expansion du commerce entre le Canada et le Japon,
vol. 1, n° 7, p. 4

Intensification des relations canado-japonaises, vol. 2, n° 3, p. 1

Participation de M. Kelleher à la réunion de San Diego,
vol. 2, n° 4, p. 3

Relations commerciales canado-hongroises voir Commerce

Visite du secrétaire d'État américain à Calgary, vol. 1, n° 7, p. 1

Visite officielle en Afrique francophone, vol. 2, n° 3, p. 6

Visite officielle en Inde et au Pakistan, vol. 2, n° 2, p. 1

Afrique francophone voir Affaires extérieures et Aide

Agence canadienne de développement international (ACDI) voir Aide

Aide

L'ACDI et le Sahel, une stratégie à long terme,
vol. 1, n° 7, p. 2

Projet de mise en valeur des eaux en Indonésie,
vol. 2, n° 4, p. 6

Un véritable exploit en Tanzanie, vol. 2, n° 4, p. 6

Visite officielle en Afrique francophone, vol. 2, n° 3, p. 6

Visite officielle en Inde et au Pakistan, vol. 2, n° 2, p. 1

Algérie voir Commerce

America East 86 voir Foires commerciales

André Gagnon voir Expositions

Arts en bref, vol. 2, n° 1, p. 7, vol. 2, n° 3, p. 7

Arts voir Arts en bref et Culture

Australie et Nouvelle-Zélande voir Affaires extérieures et Commerce

Autocommutateur numérique voir Commerce (Expansion du commerce entre le Canada et le Japon), vol. 1, n° 7, p. 5

Buchan, John voir Expositions

Carrefour du meuble voir Foires commerciales

Chine voir Science et technologie

Circuits imprimés voir Industrie

Commerce

Affaires en Nouvelle-Zélande et en Australie, vol. 1, n° 8, p. 1

Contrat au Gabon, vol. 2, n° 4, p. 6

Expansion du commerce entre le Canada et le Japon, vol. 1,
n° 7, p. 4

Intensification des relations canado-japonaises, vol. 2, n° 3, p. 1

Un marché international s'ouvre pour le Québec (Algérie),
vol. 2, n° 4, p. 1

Des octets qui voyagent, vol. 1, n° 7, p. 3

Participation de M. Kelleher à la réunion de San Diego,
vol. 2, n° 4, p. 3

Pour maîtriser la tension, vol. 1, n° 7, p. 3

Relations commerciales canado-hongroises, vol. 1, n° 8, p. 6

Schenley conquiert l'Asie, vol. 2, n° 4, p. 2

Visite officielle en Inde et au Pakistan, vol. 2, n° 2, p. 1

Communications voir Culture et Sciences et Technologie

Constructa 86 voir Foires commerciales

CP Air voir Transport

Crédibilité voir Affaires extérieures

Culture

Création pour adultes du Théâtre de l'Avant-Pays,
vol. 2, n° 4, p. 7

Deuxième édition des *Canadian Subjects Headings*,
vol. 1, n° 7, p. 7

Films canadiens rentables, vol. 2, n° 3, p. 7

50 jeunes communiquent, vol. 1, n° 8, p. 8

Une saison bien remplie (Le Théâtre-Ballet Canadien),
vol. 2, n° 4, p. 7

Semaine internationale de la musique numérique,
vol. 1, n° 7, p. 7

Sonatine de Micheline Lanctôt triomphe au Japon,
vol. 1, n° 7, p. 7

Détecteur de narcotiques, voir Sciences et Technologie

Domotechnica 86 voir Foires commerciales

Electrotechnologie voir Science et Technologie

Emploi

Annonce de mesures d'équité en matière d'emploi,
vol. 2, n° 1, p. 3

Source d'emploi au pays, vol. 1, n° 8, p. 6

Exportations

Exportations-importations Canada-Japon, vol. 2, n° 3, p. 3

Exportations record en octobre dernier, vol. 2, n° 1, p. 4

Les maisons Archimède, symbole d'excellence,
vol. 2, n° 1, p. 1

Nos moquettes : qualité, confort et originalité, vol. 1, n° 8, p. 7

Principales exportations vers l'Australie voir Affaires
extérieures, Commerce et Foires commerciales

Expositions

André Gagnon en vedette au pavillon du Canada (Expo 86),
vol. 2, n° 2, p. 8

L'art de la vidéo, vol. 2, n° 2, p. 8

Une exposition conçue pour les enfants, vol. 2, n° 3, p. 7

Exposition sur la vie et l'œuvre de John Buchan,
vol. 1, n° 7, p. 7

Morrice : Avec vue sur le paysage, vol. 2, n° 2, p. 7

Photographie canadienne contemporaine, vol. 2, n° 1, p. 7

Films voir Culture

Foires commerciales

Affaires en Nouvelle-Zélande et en Australie (Woodex),
vol. 1, n° 8, p. 2

Les appareils électroménagers ou le confort sans souci
(Domotechnica), vol. 2, n° 2, p. 4

Association des industries aérospatiales du Canada,
vol. 1, n° 8, p. 5

Carrefour du meuble, vol. 1, n° 7, p. 2

Fenêtre ouverte sur l'industrie de la construction,
vol. 2, n° 1, p. 6

L'industrie du plastique au premier rang dans le monde,
vol. 1, n° 7, p. 6

Francophonie voir Affaires extérieures

Gabon voir Commerce

Gagnon, André voir Expositions

Hansen, Rick

En fauteuil roulant, vol. 2, n° 3, p. 8

Harvey, Pierre voir Sports

Inde et Pakistan voir Affaires extérieures et Aide

Indonésie voir Aide

Industrie

Association des industries aérospatiales du Canada voir
Foires commerciales

Circo Craft, une industrie en expansion, vol. 2, n° 4, p. 1

Fenêtre ouverte sur l'industrie de la construction *voir*
Foires commerciales
Une formule originale, vol. 1, n° 7, p. 6
Industrie canadienne de la forêt *voir* Commerce et Foires
commerciales (Affaires en Nouvelle-Zélande et en Australie)
L'industrie du plastique au premier rang dans le monde,
vol. 1, n° 7, p. 6
Sapin, décorations, sucreries et réjouissances sont au cœur
des célébrations de Noël, vol. 1, n° 8, p. 4

Investissements
Expansion du commerce entre le Canada et le Japon,
vol. 1, n° 7, p. 4
Nos titres boursiers attirent les investisseurs américains,
vol. 2, n° 4, p. 2

Informatique *voir* Science et Technologie
Japon *voir* Affaires extérieures, Commerce et Exportations
Johnson, Ben *voir* Sports
Langlois Lloyd *voir* Sports
MacLean, Steve *voir* Sciences et Technologie (Un physicien d'Ottawa)
Maisons Archimède *voir* Exportations
Marionnettes *voir* Culture
Moquettes *voir* Exportations
Morrice *voir* Expositions
Musique numérique *voir* Culture
Navette Columbia *voir* Sciences et Technologie
Octets *voir* Commerce
Oléagineux *voir* Commerce (Inde et Pakistan)
Ornithologie *voir* Sciences et Technologie
Photographie *voir* Expositions
Pièce de monnaie, vol. 2, n° 2, p. 6
Plastique *voir* Industrie et Foires commerciales
Pollution
De la toile géotextile sur le canal Lachine, vol. 2, n° 3, p. 5
Prévention du crime
Congrès international, vol. 1, n° 8, p. 5
Prise d'otages *voir* Affaires extérieures
Prix
Juno *voir* Arts en bref
Prix Esso attribué à l'auteur d'un roman à suspense, vol. 2,
n° 1, p. 7
Prix Habitas *voir* Exportations (Les maisons Archimède)
Prix remportés par des Québécois à Paris, vol. 1, n° 8, p. 7
Programme d'épargne-actions *voir* Industrie (Une formule originale)

Projets

Expansion du commerce entre le Canada et le Japon, vol. 1,
n° 7, p. 4

Projet de mise en valeur des eaux en Indonésie *voir* Aide

Québec, patrimoine mondial, vol. 2, n° 4, p. 4

Relations commerciales *voir* Commerce

Salon forestier *voir* Foires commerciales

San Diego *voir* Affaires extérieures et Commerce

Sapin *voir* Industrie

Sciences et Technologie

Congrès d'ornithologie, vol. 2, n° 4, p. 4

Détecteur de narcotiques, vol. 2, n° 3, p. 4

Informatique en Chine, vol. 2, n° 1, p. 5

50 jeunes communiquent, vol. 1, n° 8, p. 8

Importante rencontre de scientifiques francophones,
vol. 2, n° 1, p. 4

Percée électrotechnologiques, vol. 2, n° 1, p. 8

Un physicien d'Ottawa s'envolera à bord de la navette
Columbia, vol. 2, n° 3, p. 6

Solution aux problèmes de transbordement, vol. 2, n° 1, p. 5

Sports

Ben Johnson et Carolyn Waldo : les athlètes par
excellence en 1985, vol. 2, n° 4, p. 5

Médaille d'or pour Lloyd Langlois, vol. 2, n° 4, p. 5

Pierre Harvey remporte une autre victoire, vol. 2, n° 4, p. 5

Tanzanie *voir* Aide

Télétexte de Télécom Canada, vol. 2, n° 2, p. 6

Tension *voir* Commerce

Théâtre de l'Avant-Pays *voir* Culture

Théâtre-Ballet Canadien *voir* Culture

Titres boursiers *voir* Investissements

Train de ciel *voir* Transport

Transport

Le plus grand traversier canadien, vol. 2, n° 3, p. 5

Les gens d'affaires sont choyés par CP Air, vol. 2, n° 2, p. 5

Transport léger à Vancouver, vol. 2, n° 4, p. 3

Traversier *voir* Transport

Vancouver *voir* Exposition et Transport

Vidéo *voir* Exposition

Visite *voir* Affaires extérieures et Commerce

Vodka *voir* Commerce

Waldo, Carolyn *voir* Sports

Woodex *voir* Foires commerciales, Affaires extérieures et Commerce
(Affaires en Nouvelle-Zélande et en Australie)